

HIVER | 2021

Quoi DE neuf

DOSSIER

Vers une démondialisation ?

Pour une démocratie économique
et écologique plus juste et pour aspirer
à la souveraineté alimentaire

ASSURANCES

Le renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ au 1^{er} janvier 2021 et l'assurance voyage

BILAN DE L'AN 3

Le bilan de l'an 3 en 20 chiffres-clés

AREQ 

Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec CSQ

Table des matières

Mot de la présidente 3
 Place publique 4
 Échos de nos régions 5
 Assurances 7
 Conseil national 10
 Affaires financières 11
 Le bilan de l'an 3 en 20 chiffres-clés 12
 Services aux membres 14
 Vie associative 14
 Étude 15
 Sortie du livre *Devenir proche aidant* 16
 Environnement 17
 Dossier 18
 Témoignage 22
 Condition des femmes 23
 Action sociopolitique 24
 Condition des hommes 26
 Remuez vos méninges! 28
 Fondation Laure-Gaudreault 29
 Le traducteur intergénérationnel 30
 Chronique des clichés 31



Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation et est fabriqué avec un procédé sans chlore à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®.



PCF

BIOGAZ
ÉNERGIE



468 arbres
1 terrain de football



1707156 L d'eau
4878 jours de consommation d'eau



68650 kg CO2
émissions de 23 voitures par année



20928 kg de déchets
2 camions de déchets



89 kg NOX
émissions d'un camion pendant 274 jours



410 GJ
consommation d'énergie de 4 ménages par année

FONDÉE EN 1961, L'AREQ (CSQ) – ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC – regroupe plus de 59 000 personnes retraitées issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / Téléphone : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Courriel : info@areq.lacsq.org / Site Internet : areq.lacsq.org / **Rédacteur en chef** : Samuel Labrecque / **Coordination** : Martine Faguy / **Équipe du magazine** : Yves Bussière, Rémi Gagnon, Denise Lachance, Ginette Lavoie et Renaud Turcotte / **Révision linguistique et correction d'épreuves** : Doris Longpré / **Diffusion** : Martine Faguy / **Design graphique** : Geneviève Normandeau / **Impression** : Imprimerie F. L. Chicoine / **Tirage** : 60 500 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec / **Poste-publications** : N° de convention 40007982 / **ISSN** : 0822-7292

Photo de la couverture : Montérégie © Tourisme Québec/Gaëlle Leroyer

Les idées et les opinions exprimées dans les chroniques et les textes publiés dans le magazine *Quoi de neuf* n'engagent que les personnes qui les ont rédigés.



La force du nombre : l'AREQ relance une coalition d'associations et rejoint un collectif d'experts



LISE LAPOINTE
Présidente

Lise Lapointe
Présidente

Les rapports s'accumulent depuis des années pour faire la lumière sur les problèmes en CHSLD et dans les soins à domicile. Mais il n'y a jamais eu de réelle volonté

politique d'aucun parti au pouvoir de solutionner le problème. Globalement, la société n'a pas non plus démontré qu'elle est réellement soucieuse du sort des personnes âgées en situation de vulnérabilité. Pourtant, tout le monde devrait avoir le droit de vieillir dignement, peu importe son statut social, son état de santé ou la grosseur de son portefeuille.

C'est pourquoi l'AREQ a décidé de relancer une coalition, cette fois-ci de six associations de défense des droits des aînés. Ensemble, nous représentons plus de 125 000 aînés partout au Québec et de différents milieux. Nous avons tous une cause en commun : inciter le gouvernement et la population québécoise à appliquer des solutions concrètes pour assurer la dignité des personnes âgées. Nous sommes la Coalition pour la Dignité des Aînés.

38 SOLUTIONS POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉS

La Coalition s'est appuyée sur quatre thèmes phares faisant état de problèmes observés et rapportés dans plusieurs ouvrages scientifiques ou travaux journalistiques, soit :

- LA SANTÉ
- LA DÉFENSE DES DROITS
- LES FINANCES
- LA PARTICIPATION CITOYENNE

À travers chaque thème, la Coalition a recueilli des solutions qui ont soit fait l'objet d'études, soit démontré leur efficacité dans d'autres pays ou qui proviennent de la volonté exprimée des aînés à travers nos associations. Chacun de ces thèmes devra faire l'objet d'un chantier des états généraux que nous revendiquons sur la place des aînés au Québec.

COLLECTIF ACTION COVID

D'autre part, l'AREQ est fière de contribuer au Collectif Action COVID, lancé le 7 octobre dernier. Ginette Plamondon, conseillère à la condition des femmes et à l'action sociopolitique, représente notre association à titre de vice-présidente du comité de pilotage du collectif.

Composé de quinze organisations et de six experts et chercheurs, ce collectif vise à améliorer la gestion de la pandémie afin de mieux soutenir les personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles vivent à la maison, en résidence privée pour aînés (RPA), en ressource intermédiaire (RI), en centre jeunesse ou en CHSLD.

Ainsi, nous souhaitons coopérer avec le gouvernement dans la recherche et l'application de solutions novatrices dans la gestion de la crise en ciblant plusieurs enjeux et en mettant de l'avant plusieurs recommandations prioritaires, et ce, dans un souci de justice et d'équité en matière de soins de santé et de services sociaux.

L'AREQ utilisera toutes les tribunes pour porter la voix de ses membres !





L'AREQ bouge, s'exprime, revendique.

NOUS VOUS RÉSUMONS ICI LES PRINCIPALES SORTIES PUBLIQUES DE L'ASSOCIATION DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION DU MAGAZINE *QUOI DE NEUF*.

SAMUEL LABRECQUE
Conseiller en communication

22 OCTOBRE 2020

L'AREQ RÉCLAME LA PRÉSENCE D'INFIRMIÈRES EN TOUT TEMPS DANS LES CHSLD

L'AREQ a été consternée d'apprendre que des résidents de CHSLD n'ont pas pu compter sur les soins d'une infirmière en tout temps dans leur établissement, ce qui est pourtant une exigence du ministère de la Santé. Ainsi, l'AREQ a demandé au ministre de la Santé et des Services sociaux de corriger immédiatement la situation en s'assurant que de tels scénarios ne se reproduisent plus.

7 OCTOBRE 2020

COLLECTIF ACTION COVID : TOUT COMME LES CHSLD, LE SOUTIEN À DOMICILE DOIT FAIRE PARTIE DES SERVICES ESSENTIELS PENDANT LA 2^E VAGUE DE COVID-19

Le Collectif Action COVID a soutenu que l'enjeu le plus susceptible d'alléger les effets délétères de la pandémie sur la population est d'inclure les services de soutien à domicile dans le continuum de soins et

de services essentiels à être maintenus et renforcés en période de crise. Ainsi, le Collectif et ses membres sont prêts à épauler le gouvernement afin de soutenir les 147 000 personnes qui reçoivent habituellement ce type de service et celles qui sont en attente de les recevoir.

25 SEPTEMBRE 2020

L'AREQ RÉCLAME JUSTICE ET ACTIONS POUR LA GÉNÉRATION SILENCIEUSE OUBLIÉE, MALTRAITÉE ET ABANDONNÉE DANS NOS CHSLD

Un rapport de la Protectrice du citoyen démontre que la catastrophe dans les CHSLD et les résidences pour aînés au printemps 2020 a été amplifiée par l'inaction gouvernementale des dernières années. De plus, des reportages accablants de *J. E. (TVA)* et d'*Enquête* (Radio-Canada) ont montré clairement que nos autorités n'ont eu aucune considération pour le bien-être et la sécurité des personnes âgées hébergées durant la pandémie. Il faut des actions, maintenant. Les excuses ne suffisent plus.

23 SEPTEMBRE 2020

L'APPEL DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION AUX RETRAITÉS - LA PRÉSIDENTE DE L'AREQ EN DISCUTE À RADIO-CANADA

Dans une entrevue à l'émission *Première heure*, à Radio-Canada, Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a discuté de la stratégie du ministre de l'Éducation qui espère amener 800 retraités à reprendre du service dans les écoles. Les incitatifs peuvent s'avérer intéressants pour quelques personnes, mais rappelons que les conditions de travail ont précipité la retraite de plusieurs d'entre eux. Enfin, il faudra aussi considérer l'inquiétude de certaines personnes retraitées relativement à la pandémie.

ERRATUM

Dans le numéro de l'automne 2020, une erreur s'est glissée à la page 8, dans le dernier paragraphe. Il s'agit bien du Congrès qui aura lieu à Lévis en juin 2021 et non en 2020.





Est-il possible de vieillir autrement ?

SUZANNE BOURASSA

Instigatrice du projet de Coop de Solidarité | Cœur et Centre-du-Québec (04) secteur Cap-de-la-Madeleine (G)

Depuis plus de quatre ans, nous travaillons à mettre sur pied une Coopérative de solidarité d'habitation pour personnes de 55 ans et plus. Après plusieurs recherches et démarches, et beaucoup de travail, nous aboutissons enfin!

Nous avons déniché l'endroit idéal pour vivre dans un milieu convivial, à dimension humaine.

C'est une belle grande maison à Saint-Louis de France, Trois-Rivières. Nous sommes en ville, mais aussi à la campagne, près de tous les services : centre de loisirs, bibliothèque municipale, salle multifonctionnelle, etc., tout cela se faisant aisément à pied ou à bicyclette.

En voiture (covoiturage en auto électrique), nous avons accès à tous les services de la municipalité : université, hôpital, salle de spectacle, épiceries, etc.

Actuellement il y a cinq beaux grands logements avec garage. Avec un peu de réaménagement, nous aurons la possibilité de louer des 4 1/2, 2 lofts et 4 chambres. Nous partagerons aussi une douzaine de pièces communes.

Une grande piscine extérieure chauffée, un spa quatre saisons et une belle forêt se trouvent à l'arrière. Nous voulons ériger une serre et créer un jardin biologique. Nous aurons même des poules! Nous préconisons une nourriture bio, saine et naturelle et flexi-végétarienne.

Nos valeurs : écologie, partage, respect, solidarité, sécurité, liberté, intimité, etc. Tout cela pour vivre en meilleure santé et plus longtemps dans cet endroit et si possible jusqu'à la fin de nos jours en nous donnant graduellement les services nécessaires. Par exemple, pour faire l'entretien intérieur et extérieur, cuisiner un repas ou deux par jour, etc.

Nous organiserons aussi des activités comme des soirées cinéma, des repas partagés, une cuisine collective, un groupe de lecture, une salle d'exercices et de divertissements et plusieurs autres loisirs.

Nous pourrons y habiter graduellement au cours de l'année 2021. Ainsi, si vous avez de l'intérêt pour vivre en solidarité avec d'autres belles personnes, faites-nous signe. Vous pouvez commencer par vous inscrire à notre page Facebook.

 [Coop de Solidarité d'habitation 55 ans et +](#)



En espérant qu'un tel projet puisse aussi vous inspirer à faire de même dans votre région!





Un retraité de l'AREQ aide deux anciens élèves à accomplir leurs rêves

NICK LEVASSEUR

Île de Montréal (O6) secteur Angrignon (M)



Je suis retraité de l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, à Montréal. Durant mon parcours professionnel entre 1985 et 2015, j'ai rencontré plusieurs jeunes impliqués dans les différents projets que nous leur proposons.

Aujourd'hui, j'aimerais vous parler d'un élève en particulier, M. Michel Megarbane. Monsieur, car il a maintenant 25 ans. Je l'ai connu à l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont à Montréal en 2011. Avec son amie Catherine Legault, ils étaient venus me rencontrer pour s'impliquer dans les activités. J'étais content de les recevoir et de travailler avec eux. De manière exceptionnelle, ils en sont venus à redonner un dynamisme et une vitalité à l'engagement étudiant. Cependant, comme vous le savez, la 5^e année du secondaire étant l'année du départ, j'ai perdu mes deux alliés qui ont su paver la voie aux autres bénévoles.

Néanmoins, grâce à Facebook, j'ai retrouvé Michel, étudiant à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et Catherine, en musique. On a décidé de se rencontrer une fois par mois pour un repas.

Une année et demie plus tard, subissant les conséquences de la pandémie, Michel perd son emploi en hôtellerie. Il me demande alors d'effectuer avec lui un petit voyage pour se changer les idées, en commençant par Arlo, à Chicoutimi. Durant la soirée, autour d'un feu de camp, Michel observe une étoile filante bleue. On s'empresse de lui dire de faire un vœu. Le lendemain, notre voyage se poursuit dans notre beau Québec.

À notre retour, Michel m'informe qu'il achète un magnifique gîte, au bord du lac Lyster, dans la vallée de la Coaticook. L'endroit lui rappelle son étoile filante bleue. Et il me demande de l'aider dans son aventure avec un souci social et humanitaire pour la communauté environnante de l'Estrie.

C'est donc avec grand plaisir que d'animateur retraité, j'irai de temps en temps à Coaticook soutenir Michel. De son côté, Catherine viendra aussi l'encourager. Elle a repris des études en gestion hôtelière.

Je termine en invitant avec grand plaisir les membres de l'AREQ-CSQ à encourager et à appuyer ce jeune adulte de la relève, si vous êtes de passage en Estrie, en réservant une chambre à L'Étoile du lac Lyster, ou le gîte en totalité!



Le renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ au 1^{er} janvier 2021 et l'assurance voyage

JOHANNE FREIRE

Conseillère à la sécurité sociale

→ AJOUT DE TROIS NOUVELLES GARANTIES

→ AUCUNE HAUSSE DE LA TARIFICATION À LA PRIME D'ASSURANCE MALADIE ET D'ASSURANCE VIE D'ASSUREQ EN 2021



Les travaux de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ pour 2021 se sont déroulés dans un contexte particulier cette année, considérant la pandémie mondiale de COVID-19 qui a bousculé le monde des assurances, plus particulièrement celui de l'assurance voyage. La situation inhabituelle, et surtout inattendue, a donné lieu à une analyse particulière du régime, dans une perspective où le retour à la normale est encore difficile à prévoir.

Malgré tout, ASSUREQ et la CSQ sont heureux d'annoncer une bonification du régime d'assurance maladie par l'ajout de trois nouvelles garanties

ainsi qu'aucune hausse de la tarification à la prime d'assurance maladie et d'assurance vie d'ASSUREQ en 2021.

C'est à l'automne 2020 que les discussions avec l'assureur SSQ se sont déroulées afin de prévoir les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ pour 2021. Ces conditions ont été négociées pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les personnes ressources de l'AREQ et de la CSQ étaient accompagnées et conseillées par un actuaire-conseil de la firme Mallette.



RÉGIME D'ASSURANCE VIE

Malgré le contexte, le nombre de décès enregistrés en 2020 n'a pas augmenté de manière significative. Cela a pour effet que la prime d'assurance vie, tant pour la protection individuelle (assurance vie de la personne adhérente) que pour la protection familiale (assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge) n'a subi aucune hausse de la tarification. Par ailleurs, le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente qui avait été mis en place en 2020 est reconduit en 2021.

RÉGIME ASSURANCE VIE PRIME MENSUELLE 2021	
Choix 1	
Individuel	15,30 \$
Familial	24,92 \$
Choix 2	
Individuel	33,60 \$
Familial	43,22 \$
Choix 3	
Individuel	51,90 \$
Familial	61,52 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

En 2021, les primes d'assurance maladie ne subissent aucune hausse de tarification et le congé de prime de 3 \$/mois par personne adhérente est reconduit.

Le contexte particulier de l'année 2020 a fait en sorte que l'ensemble des garanties a fait l'objet d'une baisse importante de remboursement entre mars et mai 2020, avec une reprise des réclamations lors du déconfinement à un rythme cependant un peu plus faible que la tendance des dernières années.

Toutefois, le principal enjeu du renouvellement pour 2021 reposait sur la garantie d'assurance voyage. Il n'a pas été étonnant de constater que les réclamations en assurance annulation de voyage ont augmenté de façon faramineuse en 2019, tandis que celles pour des soins d'urgence lors d'un voyage ont, pour leur part, notablement diminué.

L'expérience du groupe dans son ensemble et l'inconnu face à la situation dans l'avenir ont ainsi contribué à un maintien des primes d'assurance maladie aux mêmes tarifs que ceux de l'an dernier.

RÉGIME ASSURANCE MALADIE | PRIME MENSUELLE 2021

Régime d'assurance maladie	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	25,69 \$	30,96 \$	49,12 \$
Santé Plus	47,80 \$	57,13 \$	89,28 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

AJOUT DE TROIS NOUVELLES GARANTIES AU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

Le régime d'assurance maladie a été bonifié de trois nouvelles garanties, soit les garanties *Chaussures profondes* (Santé et Santé Plus), *Kinésiologue* (Santé Plus) et *Thérapeute du sport* (Santé Plus). Ces deux dernières ont été ajoutées au regroupement des professionnels, dont le remboursement maximal est de 750 \$.



DES CHANGEMENTS IMPORTANTS EN ASSURANCE VOYAGE DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2020

Depuis le 1^{er} octobre 2020, des changements ont été apportés aux garanties Assurance voyage avec assistance et Assurance annulation de voyage d'ASSUREQ pour offrir une protection d'assurance aux membres qui ont à voyager. Ces nouvelles mesures font dorénavant partie intégrante du contrat par l'ajout d'avenants.

Bien que le meilleur moyen de se protéger en temps de pandémie est de limiter le plus possible ses déplacements, ASSUREQ couvre dorénavant tous les soins médicaux d'urgence* lors d'un voyage, incluant ceux liés à la COVID-19, excepté pour les destinations pour lesquelles le gouvernement canadien a émis un avertissement d'éviter tout voyage (Niveau 4). Au moment d'écrire ces lignes, les pays en guerre comme l'Iran, la Libye, le Venezuela, etc., sont des destinations pour lesquelles le gouvernement a émis un avertissement d'éviter tout voyage. Il en va de même pour toutes les croisières. Pour connaître les avertissements et conseils officiels du gouvernement canadien aux voyageurs à l'étranger, consultez le www.voyage.gc.ca.

Le gouvernement canadien émet des avertissements pour les destinations voyage selon les quatre niveaux suivants :

Niveau 1 Prendre les précautions sanitaires habituelles en voyage.

Niveau 2 Prendre des précautions sanitaires spéciales.

Niveau 3 Éviter tout voyage non essentiel.

Niveau 4 Éviter tout voyage.

Des mesures concernant l'assurance annulation de voyage ont également été prises afin d'inclure la possibilité d'annuler ou d'interrompre son voyage sous certaines conditions en lien avec les avertissements du gouvernement canadien. Pour connaître les détails concernant les nouvelles modalités en assurance voyage avec assistance et assurance annulation de voyage, veuillez consulter la foire aux questions sur le site Web de SSQ ou communiquer avec CanAssistance au 1 800 465-2928, ou avec l'AREQ au 1 800 663-2408.

Ces mesures ont été convenues avec le souci habituel d'offrir une bonne protection d'assurance aux membres de l'AREQ tout en respectant la santé financière du régime.

VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE EN UN COUP D'ŒIL 2021

Un exemplaire du dépliant Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2021 vous est offert dans les pages centrales du présent magazine. Il consiste en un résumé des garanties comprises dans le régime et indique le montant des primes d'assurance maladie et d'assurance vie en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

*Pour être admissible à un remboursement, la personne assurée doit démontrer un état de santé bon et stable avant le départ, comme le prévoit le contrat.



Conseil national de l'automne 2020

PLUS DE CENT PERSONNES AÎNÉES CONNECTÉES EN VIDÉOCONFÉRENCE

YVES BUSSIÈRE

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

Dans son discours d'ouverture, la présidente de l'AREQ, Lise Lapointe, a d'abord félicité tous les membres pour la tenue en mode virtuel du deuxième conseil national. Rappelons qu'il s'agit d'une année supplémentaire pour ces bénévoles, qui n'était pas prévue au triennat. Mme Lapointe a ensuite souligné que nous devons continuer de parler d'une voix forte dans une société en mouvement et de porter la voix de nos membres partout au Québec.

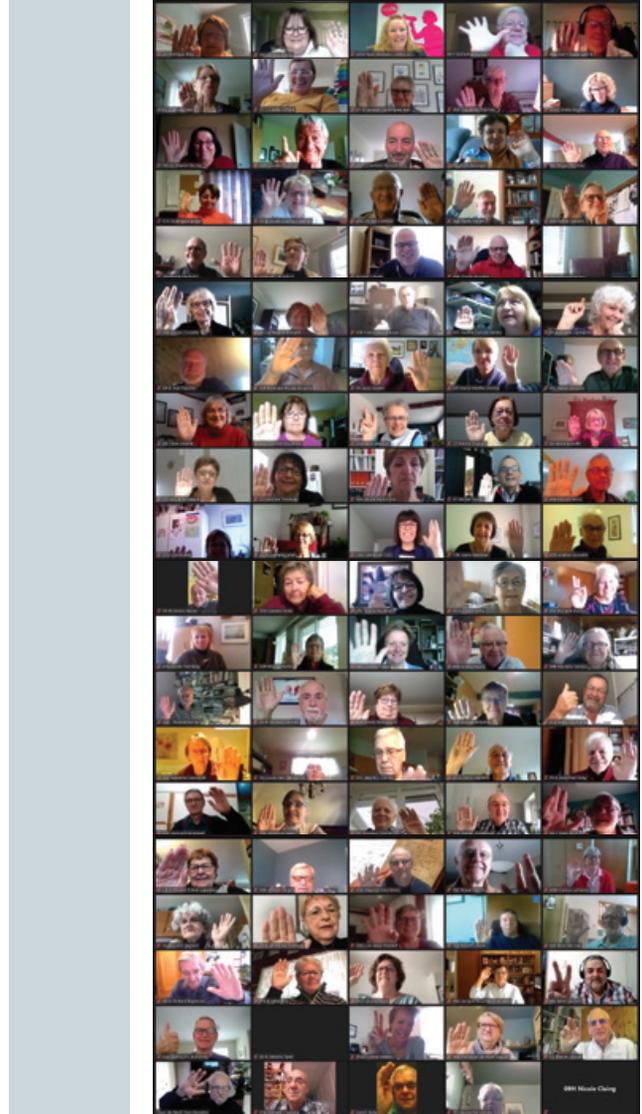
Rappelant qu'il y a eu 4000 décès dans les CHSLD au printemps dernier, souvent dans la solitude et dans l'indignité, elle a souligné que l'AREQ avait réclamé la tenue d'une enquête publique sur cette hécatombe.

Le projet de maisons des aînés proposé par le gouvernement actuel ne réglera pas tout. Il faut aussi répondre aux besoins avec des soins et des services à domicile tout en améliorant les conditions de travail du personnel de la santé à bout de souffle. « Tout le monde a le droit de vieillir dignement », a-t-elle insisté.

Enfin, Mme Lapointe a invité les membres du conseil national à faire preuve d'empathie envers les personnes vulnérables, de solidarité envers les personnes seules, de résilience pour poursuivre nos mandats et de créativité pour réaliser nos activités associatives.

PROJETS SPÉCIAUX

Le directeur général de l'AREQ, Dominic Provost, a présenté le projet Recherche-Action visant à résoudre le problème de la participation en baisse aux activités et celui de la difficulté à trouver de la relève aux postes électifs. Il s'agit d'un projet de six mois à deux volets :



- Un volet Recherche à compter de l'hiver 2020 ;
- Un volet Action au printemps et à l'automne 2021.

Un autre projet important de l'AREQ concerne le partenariat avec NOVUM, qui donne accès à tous ses membres aux services de 80 avocats partout au Québec. Les consultations juridiques sont gratuites et illimitées, et se déroulent au téléphone ou par vidéoconférence en raison de la pandémie. L'entente ne couvre toutefois pas le droit criminel.

La présidente de l'AREQ a enfin souligné deux dates importantes, soit :

- Les modifications aux statuts et règlements au plus tard le 31 décembre 2020 ;
- Les modifications au projet des orientations au plus tard le 14 avril 2021.

Prévisions budgétaires 2020-2021

MARTINE FAUCHER

Conseillère à la planification et à l'analyse financière

L'AREQ a présenté aux membres du conseil national d'octobre dernier les prévisions budgétaires 2020-2021. Il s'agit d'un budget particulier en cette année d'incertitude due à la COVID-19. Le triennat 2017-2020 se prolonge pour une 4^e année en raison du report du Congrès 2020, qui aura lieu en juin 2021.

Sur un budget de 5 935 382 \$, 43 % des sommes sont retournées directement aux régions et aux secteurs. Par ailleurs, 57 % des sommes ont été allouées aux activités nationales, une proportion plus élevée cette année en raison d'un important virement au fonds de Congrès et de l'ajout de trois importants projets, en partie autofinancés, qui profiteront à l'ensemble des membres.

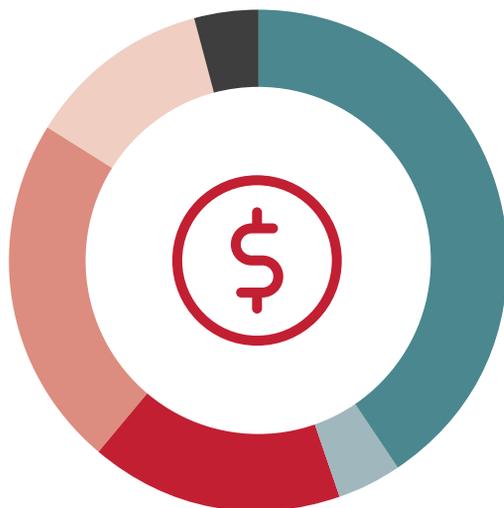
RÉGIONS ET SECTEURS

Instances et activités	2 352 628 \$	40 %
Services et orientations	209 119 \$	3 %
	Sous-total	43 %

NATIONAL

Instances et activités	847 100 \$	15 %
Services et orientations	1 547 750 \$	26 %
Administration	663 785 \$	11 %
Virement de fonds	315 000 \$	5 %
	Sous-total	57 %

TOTAL	5 935 382 \$	100 %
--------------	---------------------	--------------



- Régions et secteurs - Instances et activités : 40 %
- Régions et secteurs - Services et orientations : 3 %
- National - Instances et activités : 15 %
- National - Services et orientations : 26 %
- National - Administration : 11 %
- National - Virement de fonds : 5 %



Le bilan de l'an 3 en 20 chiffres-clés

DOMINIC PROVOST

Directeur général

Le triennat 2017-2020 à l'AREQ devait prendre fin en juin 2020. Or, la pandémie nous a forcés à annuler ou à reporter des dizaines d'activités et à prolonger le triennat d'un an. Malgré tout, l'Association a continué de desservir ses membres et de défendre leurs droits. Voici un coup d'œil chiffré sur les actions menées durant la dernière année.

46



Le nombre d'interventions publiques de l'AREQ uniquement en mars et en avril pour faire connaître les besoins et faire valoir les droits de ses membres dans le contexte de la lutte à la pandémie de COVID-19.

550



Le nombre de membres ayant assisté aux webinaires offerts par l'Autorité des marchés financiers en vertu d'une entente de partenariat pour la diffusion d'information au sujet de la prévention de la fraude et de la protection des investissements.

110 000



Le nombre de personnes âgées représentées par les associations membres de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), mise sur pied en 2020 et à laquelle l'AREQ participe activement.

1^{er}



C'est le 23 avril 2020 que s'est tenu le premier conseil national en mode virtuel, c'est-à-dire par vidéoconférence, dans l'histoire de l'AREQ, bien sûr en raison de la pandémie. Le CE et le CA se sont réunis respectivement 13 et 10 fois en mode virtuel durant les derniers mois.

5



Le nombre de rencontres préparatoires et officielles de la Tribune des retraités, à laquelle siège la présidente de l'AREQ, et qui vise à trouver des solutions à la perte de pouvoir d'achat découlant de la désindexation des régimes de retraite.

80+



C'est l'âge des membres visés par le projet Gardons le contact, qui consiste notamment en une chaîne téléphonique pour briser l'isolement. Près de 600 bénévoles y ont participé et 6000 membres ont été rejoints.

5000 \$



La contribution de l'AREQ à l'organisme Les Petits frères pour la mise sur pied d'une ligne téléphonique auprès des personnes âgées isolées, dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

19



Le nombre de conférences virtuelles de préparation à la retraite sur des sujets comme les régimes de retraite, les assurances, les questions financières et juridiques, ainsi que les aspects psychosociaux, offertes par l'AREQ entre avril et décembre 2020.



1000 +



Le nombre d'heures de lectures effectuées dans le cadre du projet *Liratoutâge, partout au Québec*, réalisé par l'AREQ grâce à une aide financière du gouvernement du Québec.

675



Le nombre de réponses offertes au printemps aux membres de l'AREQ qui s'interrogeaient sur leur couverture d'assurance en lien avec les restrictions de voyage dans le contexte de la pandémie.

65 000



Le nombre de dossiers de membres de l'AREQ qui ont été numérisés, de manière à en assurer l'archivage, dans le respect de la protection des données.

10 \$



Le coût maximal imposé par le gouvernement pour le stationnement d'un CHSLD ou d'un hôpital, à la suite de revendications à ce sujet portées par des associations comme l'AREQ.

50 000 \$



Le don offert par la Fondation Laure-Gaudreault aux banques alimentaires du Québec, avec le soutien opérationnel de l'AREQ.

200



Le nombre d'intervenants, dont les représentantes de l'AREQ, au forum national sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie.

5028



Les membres de l'AREQ qui ont été rejoints lors des activités réalisées dans les régions et les secteurs à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets en octobre 2019.

703



Le nombre de personnes ayant participé à la tournée des membres du conseil exécutif, dans toutes les régions du Québec à l'automne 2019, en vue du 47^e Congrès de l'AREQ.

16 + 6



Le nombre d'organisations et de chercheurs réunis au sein du Collectif Action COVID, qui fait la promotion de solutions pour améliorer les soins et les services de santé rendus à l'ensemble des personnes en situation de vulnérabilité. L'AREQ y participe activement.

56



Le numéro du projet de loi portant sur les personnes proches aidantes et à propos duquel l'AREQ a déposé un mémoire aux membres de la Commission sur les relations avec les citoyens.

3000



Le nombre de personnes qui suivent la page Facebook de l'AREQ. Et cela, sans compter les quelque 13 000 personnes inscrites à notre infolettre hebdomadaire.

105



Le nombre de participantes et participants aux formations en trésorerie à l'intention des élus régionaux et sectoriels.



L'AREQ s'allie à NOVUM en matière de consultations juridiques



Grâce à une entente entre l'AREQ et NOVUM, tous les membres de l'AREQ ont accès, dès maintenant, à un service de consultations juridiques gratuites et illimitées.

Les consultations couvrent toutes les questions juridiques d'ordre personnel : droit familial, droit civil (garantie légale, contrat de vente auto et habitation, contrat bancaire, faillite, bail en résidence, etc.) et immigration.*

Les consultations incluent la recherche de jurisprudence, l'analyse des documents, la formulation d'avis juridiques verbaux, ainsi que les explications des impacts juridiques d'un recours.

Si vous avez des questions concernant la défense de vos droits juridiques et avant qu'une situation s'envenime, NOVUM vous donne accès à son équipe de 80 avocats qualifiés couvrant tout le Québec.

La prise en charge complète se fait dans les 24 heures ouvrables.

En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions liées aux mesures sanitaires gouvernementales, NOVUM assure la prestation des services de consultation par téléphone ou par vidéoconférence.

 Pour en savoir plus, visitez le areq.lacsq.org/services-aux-membres/novum.

L'entente s'inscrit dans un projet-pilote qui se déroule de décembre 2020 à juin 2021.

*Le droit criminel est exclu.

VIE ASSOCIATIVE

DOMINIC PROVOST
Directeur général

Participation et relève : l'AREQ lance un projet de recherche-action

La participation décroissante aux activités et la difficulté à susciter de la relève aux postes électifs sont des enjeux omniprésents à l'AREQ depuis plusieurs années. L'AREQ lancera à l'hiver un projet pour identifier et mettre en œuvre une série de solutions à ce problème.

Le projet développé par l'AREQ consiste en une recherche-action auprès des aînés, en particulier les nouveaux retraités. Ses conclusions pourront servir à d'autres associations.

Le volet « recherche » se déroulera en s'appuyant notamment sur les consultations et les ateliers menés dans le passé et sur une recherche documentaire.

Le volet « action » se traduira par des rencontres organisées dans toutes les régions pour connaître les besoins des aînés et leurs motivations à s'engager. Les réunions se dérouleront en petits groupes, dans un contexte informel : cafés-rencontres, groupes de discussion, etc.

Un bilan préliminaire de la recherche-action sera présenté au Congrès de l'AREQ en 2021. Enfin, deux guides pratiques seront publiés à l'automne pour encourager et soutenir la participation bénévole.



Projet de recherche sur la grand-parentalité au masculin auprès des grands-papas aréquiens

LAURIER CARON

Conseiller à la vie associative et en appui aux dossiers sociaux

En collaboration avec l'AREQ, la Table de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

LE PROJET

Un groupe de chercheurs conduit actuellement une recherche sur les grands-pères et leurs relations avec leurs petits-enfants dans le contexte de propagation de la COVID-19. La recherche est à deux volets. Un premier, qui se tiendra cet automne 2020, porte sur une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de grands-pères membres de l'AREQ. Un deuxième volet, qui s'effectuera en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, concerne des entrevues qui seront réalisées à l'hiver 2021 auprès d'un échantillon de grands-pères et de leurs petits-fils afin de mieux connaître leur réalité et leurs besoins de soutien. Ces deux volets se compléteront et s'influenceront mutuellement.

L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

Cet article traite plus particulièrement du premier volet du projet de recherche auprès des membres de l'AREQ. L'objectif est de documenter la réalité de la grand-parentalité chez les hommes avant et pendant la propagation de la COVID-19 au Québec. Pour ce faire, trois sous-objectifs ont été définis.

- 1 Dresser un portrait des relations existantes entre les hommes et leurs petits-enfants ainsi qu'avec les parents de ces derniers.
- 2 Identifier leurs attentes et leurs besoins par rapport à l'exercice du rôle grand-parental.
- 3 Décrire le lien entre des traits de socialisation masculine et l'exercice de la grand-parentalité telle que vécue par les hommes interrogés.

Dès l'automne 2020, un questionnaire sera administré à un échantillon représentatif de 384 grands-pères qui auront été sélectionnés au hasard à partir de la liste des membres de l'AREQ. Le questionnaire sera élaboré avec la collaboration des partenaires communautaires.

COMITÉ-CONSEIL

Un comité-conseil, composé de deux représentants de l'AREQ, de deux représentants de la Table régionale de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des deux chercheurs responsables de l'étude, aura le mandat de suivre les différentes étapes de l'enquête, d'en assurer le bon fonctionnement et de participer à la réflexion sur la conception du questionnaire, les résultats ainsi que les pistes d'action et de transfert des connaissances auprès des membres des deux associations.

L'AREQ diffusera ainsi toute l'information concernant la participation à cette recherche et en partagera les résultats auprès de ses membres.



SORTIE DU LIVRE DEVENIR PROCHE AIDANT

Pour éclairer le parcours du proche aidant dans la maladie d'Alzheimer

GENEVIÈVE DESROSIERS

Agente de planification, de programmation et de recherche - Diffusion des connaissances
Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le livre *Devenir proche aidant*, sorti en novembre 2020 dans la Collection Institut universitaire de gériatrie de Montréal, s'adresse aux proches aidants d'une personne atteinte d'un trouble neurocognitif majeur, la cause la plus fréquente étant la maladie d'Alzheimer. C'est pour partager leur vaste expérience d'accompagnement professionnel auprès des personnes atteintes et de leurs proches que les trois auteures ont souhaité rédiger ce livre.

Leur ton se fait rassurant, compréhensif et chaleureux. Elles expliquent d'abord les grandes étapes de la maladie et poursuivent en donnant entre autres des conseils de communication, de gestion des activités de la vie quotidienne ou des symptômes psychologiques et comportementaux associés. Elles abordent également franchement la question des niveaux de soins, de l'hébergement et des aspects légaux, des questions cruciales que plusieurs redoutent. L'exemplaire rigueur médicale et scientifique de ce livre ne porte pas ombrage à toute l'empathie et au respect des auteures pour les familles.

« Il nous semblait important de partager le cheminement des milliers de familles que nous avons accompagnées. Nous tenions à éclairer ce chemin qui est souvent perçu comme sombre, surtout parce que les gens ne savent pas ce qui les attend. Ce qu'on ne connaît pas nous fait peur, et c'est normal. Ainsi, nous souhaitons que notre livre soit accueilli comme



une main tendue devant l'inattendu et l'inconnu », explique l'auteure et infirmière Karine Thorn.

La Dre Judith Latour est la première médecin québécoise (hommes et femmes confondus) à obtenir, en 1981, la certification de spécialiste en gériatrie délivrée par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. La Dre Marie-Jeanne Kergoat obtenait la même certification quelques années plus tard, avant de fonder la clinique de cognition de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM). Elles ont enseigné à des centaines d'étudiants et de résidents en médecine la prise en charge des patients atteints de trouble neurocognitif majeur. L'infirmière clinicienne Karine Thorn a quant à elle pratiqué une quinzaine d'années à l'IUGM, dont la moitié à la clinique de cognition aux côtés de la Dre Kergoat, et est maintenant associée de recherche dans le domaine du soutien aux proches aidants.

Le livre est offert dans les librairies
et pharmacies du Québec.



**DEVENIR PROCHE AIDANT,
MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES
TROUBLES COGNITIFS MAJEURS**

Éditions du CIUSSS du
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal,
Collection Institut universitaire
de gériatrie de Montréal

Dre Marie-Jeanne Kergoat,
Dre Judith Latour et Karine Thorn
228 pages, 19,95 \$

www.centrevantage.ca/collectioniugm



Réduire ses déchets en temps de pandémie : possible ou pas ?

LAURIER CARON

Conseiller à la vie associative et en appui aux dossiers sociaux

La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte augmentation de la production de déchets domestiques. Alors que les déchets produits par les entreprises, les commerces et les restaurants ont diminué en raison de la période de confinement et de leur fermeture complète ou partielle, nous avons produit collectivement plus de déchets domestiques. Même si la plupart des commerces et restaurants tardent à revenir à des pratiques plus écologiques, la plupart des épiceries ont au moins recommencé à permettre l'utilisation des sacs réutilisables.

Il est important de savoir que 6 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec sont dus aux déchets produits. Si beaucoup peut encore être fait dans les divers secteurs de l'économie pour réduire leurs déchets et augmenter la durabilité de leurs produits, il s'avère aussi essentiel que les gouvernements adoptent des lois et des règlements pour endiguer la production de déchets.

Signalons à cet égard l'engagement du gouvernement fédéral de bannir en 2021 six types de produits en plastique à usage unique d'usage commun : les sacs en plastique, les pailles, les bâtonnets à mélanger, les porte-cigarettes, les ustensiles et les récipients alimentaires fabriqués à partir de plastiques difficiles à recycler. Le gouvernement du Québec a également un projet de loi sur la consigne et la collecte significative dont l'application serait malheureusement reportée à 2023, voire 2024.

En tant que citoyennes et citoyens, il nous est tout à fait possible de réduire nos déchets. Dans le cadre de la 20^e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets, l'organisme Zéro Déchet



Québec a d'ailleurs produit de nombreuses fiches d'information publiées sur sqrd.org. L'organisme propose aussi trois innovations :

- Le concours les « Z'incorruptibles de la réduction » pour les entreprises ou organisations comme l'AREQ ;
- La charte des 20 engagements à la réduction nommée « Code Z », que nous vous invitons à signer et à afficher ;
- L'application de motivation « Projet Z » pour les cellulaires et tablettes.

Enfin, l'AREQ a également produit une trousse électronique d'animation qui peut être demandée à maltais.sonya@areq.lacsq.org. Soyez proactifs, participez en grand nombre!





La démondialisation n'est pas simplement un retour au capitalisme national

VERS LA DÉMOCRATISATION DES DÉCISIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

ERIC MARTIN, PH. D.

Chercheur associé à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)



Ce qui avait été présenté par les élites économiques et politiques néolibérales durant les dernières décennies comme la « mondialisation heureuse » se révèle aujourd'hui en faillite, car fondé sur un mode de développement tout sauf « durable »¹. Les inégalités économiques dans et entre les pays atteignent des seuils inédits pendant que les dégâts de la production sans limites nous reviennent au visage sous la forme d'une crise écologique alarmante.

La plus récente manifestation de l'échec de la mondialisation nous est venue sous la forme de la pandémie, par exemple lorsqu'il a fallu se remettre en catastrophe à produire au Québec du matériel médical dont la production avait été jadis délocalisée en Chine. Cet événement a conduit à une revalorisation de l'économie nationale et de l'achat local dans le discours des politiciens; certains, dont le premier ministre du Québec, ont même été jusqu'à employer le vocable de « démondialisation ».



SE REPLIER SUR UN CAPITALISME NÉONATIONAL ?

Ce concept² était peu connu³ au Québec lorsque nous avons lancé, en juin 2018, le *Manifeste québécois pour la démondialisation*⁴. Il est intéressant de voir une telle idée faire aujourd’hui son chemin jusque dans l’espace public, mais il faut également se garder de se réjouir trop rapidement. En effet, on peut vouloir démondialiser pour remplacer le capitalisme globalisé par un capitalisme néonational protectionniste, centralisateur et autoritaire. Cela n’est pas incompatible avec la mise en place de mesures d’austérité néolibérales après la crise, accompagnées d’une idéologie xénophobe ciblant les étrangers ou migrants comme boucs-émissaires, plutôt que de cibler un système économique responsable d’une hausse historique des inégalités.

UNE DÉMONDIALISATION ÉCODÉCENTRALISTE⁵

Or, démondialiser devrait plutôt être l’occasion de remplacer le mode de développement fondé sur la croissance, l’exploitation et la domination, aussi bien des humains que de la nature. Plutôt que de miser sur le renforcement des grandes entreprises et de l’État central à Québec, il faut penser à la création, par initiatives locales, d’espaces et d’institutions alternatives démocratiques et décentralisées.^{6,7,8}

Ces institutions pourront redonner aux communautés les conditions de leur autonomie et de leur autogouvernement politique et économique.

Concrètement, plusieurs possibilités s’offrent au Québec. La création de nombreuses serres gérées localement, la mise en place d’usines autogérées pour produire des biens essentiels ou la mise en place de circuits courts sur le territoire sont des exemples simples de la façon dont la production peut être décentralisée et démocratisée. La présente crise est l’occasion de réfléchir à une économie guidée par la souveraineté économique populaire, locale et régionale plutôt que de maintenir la soumission à une économie mondialisée ne bénéficiant qu’à une minorité nantie et déracinée de la réalité des millions de gens qui peuplent le Québec.

La globalisation capitaliste-néolibérale était le projet égoïste d’une riche minorité; bien utilisé, le concept de démondialisation, si on le comprend dans toute sa profondeur, est le projet d’une démocratie économique, politique et écologique pour le plus grand nombre.



- ¹ Voir Michel Freitag, « Combien de temps le développement peut-il encore durer ? », *Les ateliers de l'éthique, la revue du CRÉUM*, vol. 1, no 2, automne/hiver 2006, pp. 114-133, http://classiques.uqac.ca/contemporains/freitag_michel/combien_de_temps_devel/combien_de_temps.html.
- ² Ce concept a notamment été développé par le sociologue philippin Walden Bello et l'altermondialiste Bernard Cassen. Voir Aurélien Bernier, *La démondialisation ou le chaos (essai)*, éditions Utopia, le 18 octobre 2016.
- ³ Exception faite de l'excellent numéro sur la question produit par la revue *Relations en novembre-décembre 2017* : <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/pour-une-dmondialisation-heureuse/>.
- ⁴ Collectif, « Manifeste québécois pour la démondialisation », *Le Devoir*, 3 mai 2018, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/526764/manifeste-quebecois-pour-la-dmondialisation>. Texte complet et liste des signataires disponible ici : <https://dmondialisation.wordpress.com/>.
- ⁵ Voir le billet de blogue initial, dont sont tirées certaines idées du présent texte : Eric Martin, « Comment réussir la démondialisation », billet de blogue, IRIS, 7 avril 2020, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/comment-reussir-la-dmondialisation>.
- ⁶ Murray Bookchin, *Une société à refaire*, Montréal, Écosociété, Janvier 2011.
- ⁷ Pierre Dardot et Christian Laval, *COMMUN. Essai sur la révolution au XXIème siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- ⁸ Collectif, *Faire partie du monde. Réflexions écoféministes*, Montréal, Remue-Ménage, 2017.





Parlons de souveraineté... alimentaire

AMÉLIE LÉVESQUE | GISÈLE YASMEEN

Réseau pour une alimentation durable

Aujourd'hui, le Québec fait face à une pandémie qui chamboule l'économie mondiale et remet en question nos façons de nous nourrir. Si nos régions se sont bâties autour d'un modèle d'agriculture familiale avant tout destiné à nourrir le Québec, le milieu agricole a bien changé au rythme de l'urbanisation, des avancées technologiques et de la libéralisation des marchés.

La crise de la COVID a mis en lumière l'importance d'assurer l'accès à une saine alimentation pour tous et toutes en s'appuyant sur notre propre production. Elle a également révélé l'incapacité du système actuel à répondre aux nombreux défis, en plus de souligner les impacts néfastes (déjà connus) sur l'environnement, la santé et la sécurité alimentaire, et particulièrement celle des communautés marginalisées et fragilisées, dont les communautés autochtones, noires, racialisées, les enfants, les aînés, les personnes à faibles revenus.

Mais cette crise a peut-être ceci de positif : elle semble avoir remis au goût du jour la souveraineté alimentaire, un concept proposé officiellement en 1996 par *La Via Campesina* – un mouvement international qui milite pour le droit à la souveraineté alimentaire –, et qui se définit comme « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires ». Ce concept s'exprime par ailleurs à travers sept piliers :

- Mettre l'accent sur les besoins alimentaires des peuples.
- Parfaire les connaissances et les compétences traditionnelles.
- Travailler en harmonie avec la nature.
- Valoriser les fournisseurs d'aliments.
- Circonscrire les systèmes alimentaires à une échelle locale, régionale.
- Implanter le contrôle localement.
- Reconnaître le caractère sacré des aliments.

Le terme n'existait peut-être pas il y a quelques décennies, mais on peut tout de même affirmer que le Québec d'autrefois possédait déjà en quelque sorte cette souveraineté alimentaire, qui s'est effritée peu à peu avec la mondialisation. À l'évidence, les communautés autochtones possédaient elles aussi cette souveraineté alimentaire avant que la colonisation vienne l'anéantir.



DES SOLUTIONS INNOVANTES

Nous devons aujourd'hui nous interroger sur le modèle agroalimentaire que l'on souhaite comme société et ce que l'on veut mettre dans notre assiette. Heureusement, ce ne sont pas les solutions qui manquent, d'autant plus que plusieurs d'entre elles proposent des approches nouvelles.

Sur le terrain, des innovations dans la production et la distribution de nourriture ont rapidement été mises en place avec la crise. Des organisations alimentaires scolaires comme *La Cantine pour tous* ont modifié leur offre de service, en partenariat avec d'autres organismes et la Ville de Montréal, pour se concentrer sur la production et la distribution de repas aux personnes dans le besoin par l'entremise, entre autres, de cantines mobiles. Bien que la plupart de ces actions répondent à un besoin urgent de sécurité alimentaire basé principalement sur un modèle altruiste, ces partenariats jettent les bases d'autres modèles pour nos systèmes alimentaires, ancrés dans l'action collective et privilégiant les gens, les lieux et la planète plutôt que les profits dans la production, la transformation et la distribution des aliments.

Ces actions collectives sont par ailleurs à l'origine d'une panoplie d'initiatives telle la nouvelle plateforme de partage actif, informatif et éducatif, *Goûtez-NOUS*, qui propose un « réservoir d'informations, de partage d'expertise et de mise en commun d'un savoir permettant de proposer, voire de déposer, un projet clair et viable de souveraineté alimentaire ».

Nous devons aller encore plus loin et continuer d'investir dans les systèmes alimentaires locaux, écologiques et durables. Tant qu'à reconstruire, reconstruisons en mieux, d'une manière qui raccourcit et diversifie les chaînes alimentaires, revitalise les communautés, assure un meilleur accès à des aliments sains et frais, soutient les systèmes alimentaires à faibles émissions, renforce la résilience face aux chocs et réduit les pertes et le gaspillage alimentaire. L'annonce récente de François Legault concernant la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois pour encourager l'achat d'aliments locaux



dans les établissements tels que les écoles et les centres d'hébergement représente un premier pas dans cette direction.

NE PAS « GASPILLER » LA CRISE

Comme l'a si bien dit Winston Churchill, habile stratège, il ne faut jamais gaspiller une bonne crise. Profitons-en donc pour modeler un système alimentaire qui répondra à nos besoins en matière de santé, de sécurité, d'économie et d'environnement. Et gardons-nous de laisser surgir nos vieux réflexes en mettant de l'avant des solutions traditionnelles à un moment où de nouvelles réflexions et de nouvelles approches sont plus importantes que jamais.

Dans les communautés de toutes les régions, les citoyens et les organisations renforcent les bases de notre réussite. Nous devons nous assurer, en nous réunissant de manière stratégique, qu'ils disposent des conditions, des outils et de la reconnaissance nécessaires pour continuer à jouer un rôle essentiel dans la reconstruction de l'ère post-COVID. Et surtout, nous devons nous assurer que nos élus accompagneront notre prochaine génération d'agriculteurs et de consommateurs qui seront ceux et celles qui assureront et vivront au jour le jour cette souveraineté alimentaire.

Nous devons aujourd'hui nous interroger sur le modèle agroalimentaire que l'on souhaite comme société et ce que l'on veut mettre dans notre assiette.



Hommage aux aînés

VIATEUR DUPONT

Québec-Chaudière-Appalaches (03)
secteur des Deux-Rives (D)



Les personnes aînées d'aujourd'hui ont, quant à moi, une allure, un comportement qui va bien au-delà de ce que c'était il y a vingt ans. Les aînés des années 2020 sont des gens plus instruits, plus informés, très conscients de la période tumultueuse que nous traversons. Ils et elles ont occupé des fonctions importantes, sont plus à l'écoute de l'évolution technologique et bénéficient, de plus, des bienfaits d'un phénomène assez récent : la grande espérance de vie. Aujourd'hui, vivre jusqu'à cent ans n'est plus une exception, c'est devenu une réalité presque quotidienne.

Les aînés ont contribué à l'évolution de la société québécoise des 50 dernières années. Ils ont mis la main à la pâte pour vaincre des tabous et changer des modes de vie et des peurs qui étaient le lot de la majorité. Ces manières de vivre plutôt étouffantes étaient alimentées pas le clergé, qui abusait de son influence en utilisant la naïveté des gens et leur peu de connaissances pour maintenir sa mainmise sur leurs mœurs. On allait jusqu'à les menacer avec emphase des feux de l'enfer pour alimenter la peur. Ce fut le cas aussi de nombreux politiciens exploitant les mêmes approches de persuasion.

C'est ainsi qu'avec le temps, on a fini par s'éloigner de ce « bon vieux temps » et que les aînés ont mis en marche des mesures sociales et collectives qui ont apporté une aide indispensable aux familles les moins fortunées. Ils et elles se sont imposés dans plusieurs activités et organisations sociales pour faire évoluer la société québécoise.

Par leurs débats et leurs combats contre la peur, ils ont obtenu de précieux gains pour la majorité par des mesures sociales et collectives : assurance-maladie, assurance médicaments, assurance automobile, nationalisation des entreprises comme Hydro-Québec (aux négociations de 1972), instauration d'un plan de retraite (RREGOP) et d'un plan pour son financement (Caisse de dépôt et placement du Québec). Les aînés d'aujourd'hui ont fait progresser la société québécoise à un point tel que d'autres pays en ont suivi les traces. Ce sont eux qui ont débarrassé le Québec des dominations qui l'étouffaient, y incluant le port de vêtements religieux.

Quand on songe à cette évolution conduite en si peu de temps (pas toujours pour le mieux), nous nous devons de faire part de notre admiration, de notre respect à ces personnes qui, aujourd'hui, continuent à s'impliquer quotidiennement dans les aspects importants de la vie québécoise : au cinéma, dans les restaurants, dans les salles de spectacles, dans la garde des petits-enfants et plusieurs formes de bénévolat. A-t-on songé à cet apport économique et à son importance ?

Rendre hommage aux aînés et aînées ne représente pas qu'une obligation, il s'agit d'une humble contribution pour exprimer notre reconnaissance pour tout ce qu'ils ont donné à la société québécoise.

Les aînés ont contribué à l'évolution de la société québécoise des 50 dernières années.



Personnes proches aidantes : reconnaissance et soutien

GINETTE PLAMONDON

Conseillère à l'action sociopolitique et à la condition des femmes

Le 11 juin 2020, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants a déposé un projet de loi intitulé Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes. La proche aidance rejoint un grand nombre de membres de l'AREQ qui vivent des difficultés importantes dans l'exercice de ce rôle. L'AREQ a poursuivi ses démarches de sensibilisation auprès des législateurs pour faire entendre les besoins de ses membres.

LA PROCHE AIDANCE CHEZ LES MEMBRES DE L'AREQ

Pour l'AREQ, les besoins des personnes âgées proches aidantes constituent un enjeu prioritaire. En avril 2019, l'AREQ a sondé ses membres sur leur réalité de proches aidants. Les résultats obtenus indiquent que 23 % se définissent comme proches aidants, soit près de 14 000 personnes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à exercer ce rôle : 27 % des femmes sondées se sont déclarées proches aidantes, contre 16 % chez les hommes.

L'implication de nos membres comme personnes proches aidantes est importante. Ainsi, 21 % consacrent plus de 20 heures par semaine à ce rôle. Parmi les difficultés qu'elles vivent figure la faiblesse, voire l'absence, de reconnaissance de leur rôle. De plus, 34 % des proches aidants membres de l'AREQ indiquent faire face à des difficultés dans les soins ou le soutien apportés à la personne aidée : efforts physiques, stress et épuisement psychologique en passant par le manque de temps et l'anxiété entraînée par l'obligation de poser des gestes à caractère médical.

NÉCESSITÉ DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN

Faisant suite au dépôt du projet de loi sur la proche aidance, l'AREQ a interpellé la ministre responsable afin qu'elle s'engage à assurer une réelle reconnaissance et un véritable soutien aux personnes proches aidantes. Parmi les recommandations déposées, nous avons insisté sur l'urgence d'offrir un meilleur soutien à domicile, une plus grande accessibilité aux services de santé et un appui financier permettant aux proches aidants d'assumer les coûts supplémentaires entraînés par leur rôle.

L'AREQ a exhorté le gouvernement à agir rapidement et concrètement pour améliorer les conditions de vie des aînés proches aidants et garantir le respect de leur dignité.

21 % consacrent plus de 20 heures par semaine à ce rôle.

Chroniques covidiennes

GHISLAINE SÉGUIN

Comité national de l'action sociopolitique



Ne vous attendez pas à une chronologie rigide des événements concernant la pandémie de COVID-19. Il y a des gens bien mieux formés que moi pour ce genre d'écrit. Je veux seulement relater certains faits, commenter certaines discussions, faire ressortir les aspects d'un vécu qui frappe autant l'imaginaire que la santé physique des gens.

UN BEAU GRAND BATEAU

C'était au début de la première vague de COVID. Je me souviens d'une lettre publiée dans *La Presse*, (ou peut-être *le Devoir*), écrite par une dame déçue de son début de retraite dans une résidence privée pour aînés (RPA). Elle comparait sa nouvelle vie à celle des malheureux croisiéristes embarrés dans leurs chambres, alors qu'ils avaient payé pour l'accès aux restaurants, piscines, gymnases, théâtres, activités, etc. Je la comprenais très bien. J'avais fait le choix, avec mon conjoint, de louer un appartement dans une RPA. À peine avons-nous apprivoisé notre nouveau milieu de vie, fait connaissance avec notre

nouveau quartier que BANG : « On ferme tout, restez chez vous ! » Trois longues semaines à glisser notre commande d'épicerie sous la porte, à faire des exercices avec notre animatrice à la télé, à admirer notre beau quartier à partir de notre balcon.

DISCUSSION AVEC NOTRE FAMILLE

Le beau temps et le « relâchement » venus, alors que la première vague de COVID mourait sur la plage, nous avons enfin pu rencontrer notre fils, notre belle-fille et notre si chère petite-fille. Assis dans leur cour arrière, sur des chaises de jardin, à deux mètres les uns des autres.



Tout en mâchouillant son sandwich, notre fils nous pose cette question : « Vous rappelez-vous avoir vécu un traumatisme, lorsque vous étiez jeunes, comme une guerre, une épidémie mortelle ? »

C'est mon conjoint qui a répondu : « En 1970, la loi des mesures de guerre ! » Mon cerveau a remis la cassette : nous fréquentions un groupe trotskyste, faisons partie de la « cellule politique » de notre collège, lisions du Karl Marx et du Lénine. (J'ai encore dans ma bibliothèque le petit livre rouge de Mao, en français s'il vous plaît). Nous avons invité un certain Claude Charron à venir nous parler de l'indépendance du Québec. Nous attendions le « Grand Soir ».

Au même collège, il y avait des soldats qui vérifiaient nos cartes d'étudiants, cochaient je ne sais quoi sur des listes. On recevait des appels de menaces. On a subi des interrogatoires sur notre possible affinité avec le FLQ. La police nous a arrêtés parce que nous avions l'air bien trop jeunes et trop hippies pour rouler dans une grosse Lincoln chromée, l'auto du père de mon copain (profilage ?). Mais nous nous sentions invincibles.

DOMMAGES COLLATÉRAUX

Nous avons survécu à ce passage difficile de notre vie de jeunes adultes. Mais nous pouvions encore nous rencontrer, socialiser, même si parfois la police y mettait son nez.

Pour notre petite famille, le traumatisme, c'est l'école à la maison, le télétravail, les mesures sanitaires et les règles sociales exceptionnelles.

Comment nos enfants et nos petits-enfants s'en sortiront-ils ? Cet isolement social lors de la première vague de la COVID va probablement laisser des séquelles. L'école à la maison, par exemple : non seulement les jeunes s'ennuient des interactions directes avec leurs amis mais beaucoup de professeurs n'y trouvent pas leur compte non plus, côté rapports humains. L'acte d'enseigner ne consiste pas seulement en un flot de paroles et de fichiers informatiques. Le télétravail a aussi ses lacunes : mon fils me dit que de travailler sans contact direct avec son équipe est démotivant.

L'ÊTRE HUMAIN EST UN ANIMAL SOCIAL

En cette deuxième vague de la pandémie de COVID, alors que certains de nos droits sont limités par des consignes strictes, je pense à l'avenir de notre espèce.

Depuis des millénaires, nous avons collaboré, guerroyé, aimé, tué, aidé ou nui... en groupes. Quelle sorte de civilisation va naître de ces rapports nouveaux avec les machines, les gouvernements, la science, les fois diverses ?

Une chose est certaine, un nouveau confinement total dans les RPA sera difficile et je crois bien que le reste de la population va ruer dans les brancards. Notre génération a beaucoup combattu contre les injustices autant que pour l'avancement de l'humanité. À nos risques et périls. Parce qu'on se croyait invincibles.

Et quand je regarde les « tapons » de jeunes qui sortent des écoles secondaires, par ce bel automne, faisant vite disparaître les masques et les distanciations physiques, je me dis que tout n'est pas perdu. Ils le font à leurs risques et périls. Ils se croient invincibles.

On verra dans ma chronique un éloge à la désobéissance civile. Ce n'est pas le cas. Je suis juste réaliste face à ce que j'observe du comportement humain. Nous ne sommes pas parfaits mais on y travaille !





Le comité national des hommes de l'AREQ : plus que jamais actif en 2020-2021

BERNARD DESCHÈNES
Comité national des hommes



Depuis le début de la pandémie de COVID-19, beaucoup d'activités ont été reportées ou tout simplement annulées. Malheureusement y sont passées aussi les activités de la Journée internationale des hommes, le 19 novembre 2020.

Malgré tout, nous, les membres du comité, nous sommes engagés à maintenir notre implication tout au long du confinement et à poursuivre nos engagements pour une année additionnelle.

La pandémie révolutionne notre façon de faire. Pensons à la distanciation physique, aux mesures d'hygiène constantes, à la sensibilisation, à la prévention, etc. Elle nous déstabilise aussi (pour ne pas dire déshumanise) dans nos approches et nos relations traditionnelles tout en nous faisant apprécier les rencontres de personne à personne. Mais elle nous offre aussi l'occasion de prendre

un peu de temps pour soi, de communiquer plus souvent en famille, d'avoir un rythme de vie moins essoufflant et de constater l'importance de se maintenir en bonne santé.

Notre comité demeure attentif au développement et à l'évolution de la situation, notamment en ce qui concerne la condition des hommes.



UN COMITÉ ACTIF AVANT TOUT

Voici quelques exemples des actions entreprises qui témoignent de notre engagement.

- 1 Le comité a organisé quelques rencontres en utilisant de plus en plus les moyens virtuels (ex : Zoom) de se rassembler et de partager.
- 2 Nous avons aussi participé à quelques rencontres avec les responsables régionaux des comités des hommes de l'AREQ.
- 3 Nous avons choisi un thème pour la Journée internationale des hommes du 19 novembre 2020, **Rêver encore**, et fait produire une affiche. L'intention? Rêver encore même s'il y a des choses que l'on croyait acquises et qui ne le sont plus. Rêver encore que l'on ait 15, 45 ou 75 ans. Rêver encore, même en CHSLD ou en résidence pour personnes âgées, avec son histoire et son bagage de vie.
- 4 Nous continuons à nous intéresser à l'offre de services pour les hommes dans les régions qui ont dû réorganiser l'accès à distance de leurs ressources.
- 5 Nous disposons maintenant d'un bilan des activités sectorielles et régionales des comités des hommes de l'AREQ de l'année 2017-2018.

- 6 Nous disposons également de la liste des répondantes et des répondants en santé et bien-être des hommes pour l'ensemble des CIUSSS et CISSS au Québec en 2019.
- 7 Nous avons aussi été sensibles aux nombreuses dénonciations de harcèlement et d'agressions sur les réseaux sociaux, qui, pour la plupart, visaient des hommes. Nous nous inquiétons du fait que d'autres dénonciations surgissent parce que nous ignorons quels impacts ces accusations ont chez les hommes dénoncés de tout âge. Et qu'il faudra bien s'en occuper un jour.
- 8 Nous nous impliquerons au cours de l'automne 2020 dans une recherche sur la grand-parentalité au masculin soutenue, entre autres, par l'AREQ. Les membres de l'AREQ seront mis à contribution.
- 9 Enfin, nous nous questionnons à savoir si la pandémie touche les hommes et les femmes également. Les réponses viendront plus tard lorsque nous mesurerons les retombées de cette maladie, que ce soit au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde.

Oui, le comité national des hommes 2020-2021 est plus que jamais actif, et les dossiers demeurent toujours aussi passionnants!



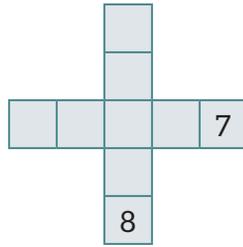


REMUEZ VOS MÉNINGES !

RENAUD TURCOTTE

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

- 1 Dans les cases de la croix ci-dessous, inscrivez les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 9 afin que la somme des nombres horizontaux et la somme des nombres verticaux donnent 25.



- 4 Dans un magasin spécialisé pour enfants, des poussettes à trois roues et d'autres à quatre roues sont exposées. Sous ces poussettes, Jérémy compte 72 roues. Trois jours plus tard, il constate que le marchand a déjà vendu deux poussettes à trois roues. En exposition, il reste maintenant deux fois plus de poussettes à quatre roues que de poussettes à trois roues. Combien y avait-il de poussettes de chaque sorte à sa première visite ?

- 2 Dans deux ans j'aurai le double de l'âge que j'avais il y a 33 ans. Quel est mon âge ?

- 5 Trouvez une anagramme à chacun des mots suivants : a) acier b) tire c) potin d) merci

- 3 Dans la grille suivante, placez dans le bon ordre les lettres données en vous servant des indices ci-dessous :

1^{re} ligne : U, P, C
 2^e ligne : I, M, F
 3^e ligne : N, P, B
 1^{re} colonne : C, F, P
 2^e colonne : M, U, N
 3^e colonne : I, P, B

	1	2	3
1			
2			
3			

Donnez la signification des trois sigles horizontaux.

- 6 Inscrivez le mot qui complète l'expression de gauche et qui commence celle de droite :

- a) Bain de _____ en colère
 b) Veiller au _____ de sable
 c) Pris pour un _____ voyageur
 d) Avoir à _____ ouvert
 e) Ne fait pas de _____ général
 f) Entrer en _____ de ménage



Service de jumelage téléphonique gratuit *

« Si vous êtes une personne de 75 ans et plus et vous sentez seule en cette période difficile, contactez Les Petits Frères ! Ils vous mettront en relation avec une personne de confiance avec qui vous pourrez jaser de façon régulière. »

Béatrice Picard,
marraine des Petits Frères

* Disponible tout au long de l'année

Nous sommes là pour vous

APPELEZ-NOUS
1-877-805-1955



LES PETITS FRÈRES | La grande famille des personnes âgées seules



Générosité de la Fondation Laure-Gaudreault en Gaspésie

SUZANNE MIMEAULT

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-les-Îles-Côte-Nord (01)

Malgré la pandémie qui sévit toujours, la Fondation Laure-Gaudreault, en plus d'avoir versé 550 \$ aux banques alimentaires québécoises en avril dernier, n'a pas manqué, encore cet automne, de venir en aide financièrement aux organismes qui veillent au bien-être ou au mieux-être des personnes âgées et des jeunes. En Haute-Gaspésie, deux organismes extrêmement dévoués auprès de la jeunesse ont reçu chacun une bourse très prisée.

Il s'agit d'abord de l'École de Musique Miransol, de Sainte-Anne-des-Monts, qui contribue au développement et au dynamisme de la Haute-Gaspésie par la promotion de la musique comme moyen d'enrichissement personnel et communautaire auprès des jeunes de 6 à 12 ans. Cette école s'est vu octroyer 700 \$ afin d'offrir des cours au plus faible coût possible.

Puis, l'Enfantaisie Haute-Gaspésie, bien connue à Sainte-Anne-des-Monts, s'est vu remettre 300 \$. Cet organisme vise quant à lui à développer et à offrir des services d'aide pour favoriser la réussite éducative des jeunes de 6 à 12 ans. L'argent servira à l'achat de livres et de matériel pédagogique pour les jeunes qui lui sont confiés.

Pour arriver à ce que tous ces organismes à travers la grande région 01 (Gaspésie-Les Îles-Bas-Saint-Laurent et Côte-Nord) continuent d'exister, avec l'aide de la FLG, il n'y a qu'une seule façon de faire : contribuer, chacun et chacune, au financement de la Fondation. Tous les dons, si petits soient-ils, sont appréciés. On peut le faire facilement en ligne, en utilisant la plateforme du site Internet de la FLG ou par un chèque envoyé directement à la Fondation. Un don à l'occasion d'un décès ou d'une campagne



Alexandra Leclerc, directrice d'Enfantaisie Haute-Gaspésie, Hermel L'Italien, président secteur des Monts, et Marylène Minville, présidente du conseil d'administration de Miransol

de financement dans votre secteur peut témoigner également de votre solidarité à la Fondation. Tout don supérieur à 15 \$ vous procure un reçu fiscal aux fins d'impôts. Consultez votre responsable de secteur pour de plus amples renseignements.

Hommage et reconnaissance à tous les généreux donateurs!

La pandémie ne doit pas devenir un obstacle à la solidarité. Les besoins sont grandissants dans nos communautés et vous pouvez faire une différence en quelques clics, de manière sécuritaire, sur le site de la Fondation Laure-Gaudreault.

N'HÉSITEZ PAS, TOUS LES DONS SONT IMPORTANTS!

 fondationlg.org



Ces jeunes qui nous racontent des « stories »

SAMUEL LABRECQUE

Conseiller en communication

Vous avez peut-être remarqué que de courtes vidéos vous sont suggérées en haut de votre page Facebook ou Instagram. Ces vidéos se nomment des « stories », un terme qui n'a pas été traduit pour les versions françaises de ces plateformes de réseaux sociaux, et qui signifie « histoires ».

C'est désormais le moyen le plus utilisé par les jeunes pour partager des moments de leur quotidien auprès de leurs amis et de leur famille. C'est comme avoir accès à une télé-réalité de vos petits-enfants!

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour produire une *story* sur Instagram :

- Appuyez sur le logo d'Instagram en forme d'appareil photo;
- Choisissez votre mode de prise de vue;
- Appuyez brièvement sur le cercle pour une photo et maintenez pour une vidéo;
- Personnalisez votre contenu avec des émojis, du texte ou un filtre;
- Publiez votre *story*, qui peut être partagée simultanément sur Facebook.



Pour produire une *story* sur Facebook :

- Cliquez sur « + », pour créer une *story* en haut de votre fil d'actualité;
- Choisissez vos photos ou une vidéo depuis votre ordinateur, cellulaire ou tablette;
- À côté de « Votre *story* », vous pouvez cliquer sur un sélecteur d'audience (par exemple : Public ou Amis) pour déterminer qui peut voir votre *story*;
- Cliquez sur « Partager » dans la *story*.

Enfin, précisons que lorsque vous partagez une photo ou une vidéo dans votre *story*, l'audience sélectionnée y a accès pendant 24 heures.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les jeunes l'utilisent autant. Cela leur permet de partager des moments du quotidien ou des blagues auprès de leurs amis sans entreposer ces images qui ont davantage une valeur éphémère, dans un contexte bien précis : des rires lors d'un souper entre amis, du plaisir dans un événement, dans un spectacle, etc.

Voilà pour la petite histoire des « stories »!

SOLUTIONS : REMUEZ VOS MÉNINGES ! VOL. 43, N° 2

1

		4		
		2		
1	3	5	9	7
		6		
		8		

Note : à la position horizontale, l'ordre des chiffres 1, 3 et 9 peut être changé de même que l'ordre des chiffres 4, 2 et 6 à la position verticale.

2

68 ans

3

Code universel des produits
Fonds monétaire international
Produit national brut

C	U	P
F	M	I
P	N	B

4

8 poussettes à trois roues et 12 poussettes à quatre roues

5

a) craie ou carie b) rite c) piton ou pinot ou point d) crime

6

a) foule b) grain c) pigeon d) l'œil e) quartier f) scène



La mort dans l'âme

FRANÇOISE GUÉNETTE

Collaboratrice



COMMENT RETROUVER
LE SENS PROFOND DE NOS
CÉRÉMONIES DES ADIEUX ?

Au milieu du salon, quelques boîtes me narguent. Elles contiennent les vêtements de mon père décédé en zone rouge et seconde vague de COVID-19. Je dois les laver, les trier, les partager. Comme je l'ai fait à la mort de ma mère, au printemps, en pleine première vague. Il s'agit là d'un rituel très troublant et intime. Ces chandails achetés ensemble, ces pyjamas usés, ces odeurs... rappellent leur présence davantage que les photos récentes.

Mes parents ne sont pas morts de la COVID, mais au bout de leur âge, le corps et l'esprit usés, après avoir vécu durement des semaines de confinement. Nous, les orphelins, avons pu les accompagner, jusqu'au calme des soins palliatifs, jusqu'à leur mort très douce. Une bénédiction, alors que tant de gens âgés sont décédés ces derniers mois dans l'isolement.

Ma mère, à la fin de l'été, a eu droit à des funérailles à l'église, en présence d'une cinquantaine de descendants de 1 à 67 ans. Ensuite, après le repas, les enfants ont joué dans un sous-bois ensoleillé, pendant que les adultes se consolaient sans se toucher. Une vraie célébration, malgré les circonstances.

Cette fois, non. Pour mon père, pas plus de 25 personnes dans l'église, pas de réception ensuite.

Une finale triste pour un patriarche aimé. Nous nous sentirons encore plus orphelins, unis dans le mystère de la mort, et la douleur de l'absence, mais incapables de nous rapprocher, d'évoquer ensemble les souvenirs de l'homme en allé.

La pandémie, en rapetissant encore nos rituels funéraires, nous rappelle à quel point la mort nous est devenue lointaine. Trop souvent, l'après se résume à peu. Quelques heures auprès d'une urne fleurie, un hommage au disparu dans un salon funéraire anonyme, un événement concentré en quelques heures, comme par souci d'efficacité. Une déperdition que déplore la socioanthropologue Luce Des Aulniers, dans *Le Temp des mortels* (chez Boréal). Car honorer les morts est nécessaire aux vivants.

Comment retrouver le sens profond de nos cérémonies des adieux ? Que l'on croie ou non à l'au-delà, un tel passage mérite que ralentisse la course, que l'on s'arrête pour pleurer, prier, penser, aimer, et bien « sentir l'épaisseur du temps qui pénètre d'une génération à l'autre », comme l'écrit Hélène Dorion dans *Pas même le bruit d'un fleuve* (chez Alto).

En attendant, les boîtes.

100 000
bonnes raisons de vous gâter!



Concours exclusif

Afin de souligner la 100 000^e police d'assurance auto ou habitation qui sera vendue dans le régime **Les protections RésAut CSQ**, un **prix principal de 2 000 \$** sera remis à l'heureux détenteur!

De plus, afin de remercier les assurés de leur fidélité, La Personnelle fera tirer 10 prix secondaires d'une valeur de 100 \$ chacun.

Visitez
lapersonnelle.com/100000
pour les détails et règlement

Bonne chance!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Aucun achat requis. Le concours est exclusif aux personnes admissibles au régime d'assurance de dommages « Les protections RésAut CSQ » souscrit auprès de La Personnelle qui sont les détenteurs d'une police d'assurance auto ou habitation qui a été achetée (incluant un renouvellement) auprès de La Personnelle jusqu'à la date et au moment (heure de l'Est) de la vente de la 100 000^e police d'assurance auto ou habitation dans le cadre de ce régime. Un prix principal de 2 000 \$ (CAD) et dix prix secondaires de 100 \$ (CAD) seront remis sous forme de chèque. Une chance de gagner un prix secondaire par police détenue dans le cadre dudit régime. Le concours est en vigueur au Québec. Chaque personne gagnante devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique.



Centrale des syndicats
du Québec

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise